



Pū Ti'aauraa Faaineineraa Tōro'a

République française  
Polynésie française

# CORRIGÉ

## CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE COMMUNALE AU TITRE DE L'ANNÉE 2025 ÉPREUVE NOTE ADMINISTRATIVE

SPÉCIALITÉ : « SÉCURITÉ CIVILE »  
CADRE D'EMPLOIS : CONCEPTION ET ENCADREMENT » (CATEGORIE A)  
GRADE : CAPITAINE

Durée : 4 h 00

Coefficient : 3

### **⚠ À lire attentivement avant de traiter le sujet ⚠**

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre prénom, ni votre nom ou nom fictif, ni signature, ni initiale ou paraphe.
- Seul l'usage d'un **stylo à ENCRE NOIRE est autorisé**. L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur. Ne pas utiliser de stylo à encre claire ou effaçable type "FriXion".
- Les feuilles de brouillons ne seront pas prises en compte.
- **Les feuilles de composition doivent être paginées** et remises au surveillant responsable de la collecte des copies.
- Tous les candidats doivent remettre une copie, même blanche. Dans cette hypothèse, ils signent leur copie en indiquant « copie blanche ».

Ce document comprend 4 pages.

# CONCOURS POUR L'ACCES AU GRADE DE CAPITAINE (catégorie A)

Spécialité « *sécurité civile* »

SESSION 2025

---

## **NOTE ADMINISTRATIVE à partir d'un dossier**

Cette épreuve consiste en la rédaction, à l'aide des éléments d'un dossier, de trente-cinq pages au plus, portant sur la spécialité choisie par le candidat, d'une note faisant appel à l'esprit d'analyse et de synthèse du candidat, à son aptitude à situer le sujet traité dans son contexte général et à ses capacités rédactionnelles, afin de dégager des solutions opérationnelles appropriées ; elle a également pour objet de vérifier les capacités du candidat à piloter des projets publics portant sur la spécialité choisie.

---

## **Corrigé et barème d'évaluation de la note administrative**

### **ELEMENTS DE CORRECTION**

Commune de XXXX

Le 20 juillet 2022

Note de synthèse et d'analyse à l'attention de DGS

**Objet :** Mutualisation de la gestion des CIS de l'intercommunalité

#### **Introduction :**

Services communaux gérés par chaque commune, volonté de mutualiser pour améliorer la réponse opérationnelle mais également la gestion administrative et fonctionnelle des corps de sapeurs-pompier. Les communes assurent une gestion différente des corps ce qui peut exposer à des difficultés pour la mutualisation qu'il convient d'anticiper et de prendre en compte dès à présent.

Problématique : Comment engager la mutualisation et quels sont les facteurs favorables et défavorables à la mutualisation d'un service communal ?

### **I- Les opportunités offertes par la mutualisation**

#### **A. Sur le plan administratif et financier**

- Economies financières,
  - Massification des achats, économie d'échelle,
  - Harmonisation des équipements, facilité d'entretien, constitution de stock,
- Amélioration de la gestion RH,
  - Harmonisation du suivi des carrières,

- Massification et professionnalisation de la gestion RH (personnel RH spécialisés en SC),
- Attractivité des corps de SP,
  - Mobilité entre les communes,
  - Partage des pools de personnels et renfort entre les communes,

## **B. Sur le plan opérationnel**

- Solidarité entre les communes,
  - Recouverture opérationnelle, renfort,
  - Mutualisation des moyens de secours et spécialisation des CIS,
- Coordination opérationnelle,
  - Installation d'une coordination supra communale,
  - Planning d'astreinte de commandement partagé,
- Réponse opérationnelle,
  - Harmonisation des pratiques opérationnelles,
  - Manœuvres communes,

## **II- Les effets à anticiper pour réussir la mutualisation**

### **A. Les préoccupations à intégrer**

Sur le plan de la gouvernance intercommunale,

- Installer une gouvernance partagée,
- Respecter l'implication de chaque commune,

Sur le plan de la gestion RH,

- Anticiper les différences d'indemnisation des personnels,
- Installer une gestion identique des avancements,

Sur le plan technique et logistique,

- Tenir compte de la différence d'armement des engins et en équipement,
- Remettre à niveau les infrastructures,

### **B. Les pistes pour favoriser la résistance au changement**

Sur le plan de la gouvernance intercommunale,

- Installer une conférence des chefs de centre avec désignation d'un chef de corps unique,
- Installer une conférence des maires,

Sur le plan de la gestion RH,

- Uniformisation des statuts (nouvelles recrues) en préservant les avantages acquis,

Sur le plan technique et logistique,

- Installer un plan d'équipement pluriannuel qui remette tous les centres à l'équilibre,